



Ça y est... les colchiques fleurissent dans les prés, l'été s'en est allé et déjà, dans l'air frais des matins d'automne, on devine les premiers frimas de Noël !

Edito

Quel bel été nous avons encore partagé : des animations à foison grâce à la CCO, au RMO, à l'AFRM et à notre bibliothécaire toujours pleine d'idées, des sourires sur la place, des rires dans les ruelles et des rencontres autour d'activités qui nous rassemblent.

En août, notre petit coin de montagne a connu une belle effervescence touristique. Malgré l'affluence, la fermeture de la piste d'Emparis a joué son rôle : préserver nos espaces tout en permettant à chacun de profiter de la beauté du site dans de bonnes conditions.

L'automne, chez nous, rime souvent avec travaux et nouveautés. Cette année encore, Mizoën se transforme et prépare l'avenir : réaménagement des locaux techniques, création du parking nord, nouveau belvédère sud et son accès amélioré, démolition de la maison de l'Alice... des chantiers parfois impressionnants mais tous pensés pour améliorer notre quotidien et celui de nos visiteurs. Pensez à rester prudents près des chantiers et à respecter les accès provisoires.

Un grand merci aussi à toutes et tous pour notre « MIZ'EN FETE » du 23 août ! Quelle belle journée, quels bons moments passés ensemble. Vos retours enthousiastes nous donnent déjà envie de recommencer l'an prochain. Et pourquoi ne pas y ajouter de nouvelles surprises, des ateliers pour les enfants ou des animations en soirée, afin de faire grandir encore cet esprit festif et convivial qui nous rassemble tant ?

Je remercie chaleureusement tous les bénévoles, artisans, commerçants et élus qui ont donné de leur temps cet été — sans eux rien n'aurait été possible.

Alors, en attendant les guirlandes et les odeurs de vin chaud, continuons à faire vivre ce bel esprit mizoënnais : de la convivialité, du partage et un brin d'audace pour inventer l'avenir.

Bernard MICHEL, Maire de Mizoën

Sommaire



Page 1 :
LE MOT DU MAIRE
SOMMAIRE



Page 2 :
C'EST LA RENTREE



Page 3 :
TOURISME ET ALPAGES



Page 4 :
2026 - ANNEE D'ELECTION



Page 5 :
FIN DE SAISON EN OR



Pages 6 et 7 :
MIZ'EN FETE



Pages 8, 9 et 10 :
LES TRAVAUX DE L'ETE



Page 11 :
RETOUR EN IMAGES



Page 12 :
BREVES
CONTACTS, ETAT CIVIL



7 septembre, Eclipse de lune par ...
La Meije !

C'EST LA RENTREE !

Le lundi 1er septembre nos p'tits loups ont repris le chemin de l'école maternelle de Mizoën.

Cette année les effectifs sont en progression, avec un total de 15 élèves sur les 3 niveaux. Pourvu que ça dure!

Sont entrés en petite section: Charly, Emy, Erwan, Joy, Magdaléna, Maï-Lan et Soren.

En moyenne section nous avons: Isaac, Larissa, Noé, Tilyo et Vito.

Et enfin Izia, Raphaël et Soan en grande section.

Le thème choisi pour cette année scolaire est « **La nature** ».

Ce fil conducteur permettra de sensibiliser les enfants à l'environnement, au monde vivant, aux saisons, et aux éléments naturels à travers des activités variées :

- sorties en extérieur (jardin, forêt, parc),
 - observation du vivant (plantes, insectes, météo),
 - ateliers artistiques avec des matériaux naturels,
- lectures, chansons et jeux autour de la nature.

Une année riche en événements et activités!

Nous souhaitons une belle année scolaire aux enfants, ainsi qu'à leur maîtresse Valérie et à notre ATSEM Doune.

Mais aussi à l'ensemble du personnel du SIEPAF (Agnès, Vanessa, Sylvie et Brigitte) qui intervient au niveau du transport scolaire, de la cantine, du périscolaire, de la garderie et du centre de loisirs du mercredi.



Le soleil est au rendez-vous pour Mizoën !

Photo d'Olivier



Mathilde Ballet et Lola Tivollier
Sensibilisatrices à
la protection des
espaces
montagnards.



RIFTORD - EMPARIS



Sensibilisation 2025



Réglementation :



+

APPB Marais du Riftord :

Ces milieux sont fragiles, ne sortez pas du sentier !



Potelets limitant l'accès
à la zone APPB

Nouveautés 2025

⇒ En juillet et août, **24** Jours de présence sur site : les mercredis, vendredis, samedis et dimanches

⇒ **2139** personnes sensibilisées en 2025 (contre 950 en 2021)

⇒ Points principaux abordés :

- ⇒ Zones humides, érosion et biodiversité
- ⇒ Réglementation : bivouac, baignade, feu, déchets, chiens

La démarche de sensibilisation et de pédagogie semble être largement appréciée par le grand public et par les acteurs de la montagne. Les échanges portent sur différents sujets : itinéraires, comportements face aux chiens de protection, réglementation, biodiversité.

En effet, il reste essentiel de comprendre comment ces milieux fonctionnent pour pouvoir les préserver, en mettant en avant leur diversité et leur complexité.

D'après le nombre de personnes sensibilisées entre 2021 et 2025, on peut facilement se rendre compte que la fréquentation des sites emblématiques de l'Oisans est toujours importante. Nous constatons que la population, de plus en plus néophyte, découvre souvent la montagne pour la première fois. Les sensibilisateurs jouent alors un rôle important pour faire connaître et respecter les réglementations afin de protéger les milieux montagnards.

Les effets positifs de ces actions sont liés à la forte présence des sensibilisateurs sur les sites. Pour enrayer certaines pratiques marginales causées par des individus moins coopératifs, la présence d'agents assermentés serait complémentaire.

APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

Sur les 24 jours de présence, 98 infractions relevées



6



3



8



38



39



4



0

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026

Le mode de scrutin évolue dans de nombreuses communes

Les modalités du vote pour les élections municipales changent dans les communes de moins de 1 000 habitants ; des évolutions ont également lieu à Paris, Lyon et Marseille.

Quel mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants ?

Lors des précédents scrutins municipaux, vous aviez la possibilité de modifier la liste pour laquelle vous souhaitiez voter.

Les conseillers municipaux étaient alors élus au scrutin majoritaire et plurinominal, à 2 tours. Les candidats pouvaient se présenter seuls ou de manière groupée ; dans ce second cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire que vous aviez la possibilité en tant qu'électeur de rayer des noms de la liste que vous aviez choisie puis éventuellement de les remplacer par d'autres personnes. Les suffrages étaient ensuite décomptés individuellement par candidat, y compris pour ceux qui s'étaient présentés de manière groupée.

Désormais, dans les communes de moins de 1 000 habitants, il sera appliqué le même mode de scrutin que dans les autres villes. Il s'agit d'un scrutin de liste proportionnel et paritaire, à 2 tours.

Les listes doivent être paritaires (composées d'autant de femmes que d'hommes), et respecter une alternance une femme / un homme ou inversement. L'application de ce mode de scrutin implique à la fois le dépôt de listes de candidats (les candidatures isolées ne sont plus possibles) ainsi que la suppression du panachage. Pour faciliter la constitution des listes, une dérogation est prévue : les listes peuvent comprendre jusqu'à deux candidats de moins que le nombre de sièges à pourvoir. Un assouplissement réservé aux communes de moins de 1 000 habitants.

Désormais, si vous ajoutez ou rayez le nom d'au moins un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul. Il en sera de même si vous modifiez l'ordre des candidats.

Cette évolution a lieu car le mode de scrutin appliqué jusque-là dans les communes de moins de 1 000 habitants ne permettait pas le respect de la parité dans les conseils municipaux.

Mode d'élection des Conseillers Municipaux dans les communes de moins de 1 000 habitants

Exemple : pour une commune de 400 habitants
→ élection de 11 conseillers municipaux

2 listes A et B



1^{er} TOUR

La liste A
a la majorité absolue >
elle obtient la majorité des
sièges (prime majoritaire),
soit 6 sièges.



Les 5 sièges restants
sont répartis à la représentation
proportionnelle à la plus forte
moyenne entre la
liste A et la liste B
(si elle a obtenu plus de 5%
des suffrages exprimés).

Sans
majorité
absolue

2nd TOUR

Mêmes règles
de répartition
que pour le 1^{er} tour :
prime majoritaire pour la
liste arrivée en tête,
représentation proportionnelle.

Pour se maintenir au 2^d tour,
les listes doivent avoir obtenu
plus de 10% des suffrages
exprimés au 1^{er} tour.

Les listes qui ont obtenu plus
de 5% peuvent fusionner.

Une fin de saison en OR !

Fin août avaient lieu les championnats du monde de para cyclisme à Renaix, en Belgique.

Le rêve de Florian JOUANNY était de remporter 3 médailles d'or. Et bien ce rêve s'est réalisé!

Sa 1ère médaille d'or fut décrochée lors du contre-la-montre, titre qu'il n'avait pas encore obtenu depuis le début de sa carrière.

Lors de sa 2ème course, la course en ligne, Florian a pu mettre sa stratégie en place et a ainsi obtenu sa 2ème médaille d'or.

Pour la dernière course, le relais, ce fut une victoire collective avec Joseph FRITSCH et Johan QUAILE.



Florian est ainsi devenu le para cycliste le plus titré des Mondiaux avec ses 3 médailles d'or.



N'oublions pas sa compagne Anaïs VINCENT avec également de très bons résultats lors de ces mondiaux.

Elle est devenue double vice-championne du monde.



BRAVO à vous 2, une fois de plus! Tout votre travail de préparation a porté ses fruits.

Et pourquoi ne pas relever un défi après la fin de cette saison officielle?

C'est ainsi que du 22 au 27 septembre Florian et Anaïs se sont lancés à l'assaut des 7 Maîtres, l'ascension de 7 cols des Alpes

du Sud, entre France et Italie, dont le sommet culmine à plus de 2000 mètres d'altitude. Ils ont parcouru 370 kilomètres avec plus de 10780 mètres de dénivelé positif, dans le froid, sous la neige, mais aussi dans des décors magnifiques.

" Quel voyage incroyable! Cette semaine fut aussi intense qu'inoubliable" raconte Florian. "On l'a imaginé, on l'a préparé... et on l'a fait. Un vrai bonheur de vivre cette aventure ensemble, à deux, jusqu'au bout."

Maintenant place au repos tant mérité.
Chapeau bas les champions!



MIZ' EN FÊTE

Une très belle réussite pour cette 1ère édition de "MIZ' EN FÊTE"

Une journée riche en événements: vide-grenier, manège à pédales, jeux en bois, kermesse, vente de bonbons/ glaces, de churros, atelier créatif, maquillage pour les enfants et les adultes, ainsi qu'une vente de pains proposée par l'association des chasseurs.

En début de soirée L'Association du Festival des Randonnées Musicales proposait une restauration ainsi qu'une vente de boissons.

Des producteurs locaux ont aussi participé à cette manifestation.

- Coco Jardin (légumes)
- Bertrand Lefebvre (viande de la ferme des Sagnes)
- Francine Philippe (pâté de brebis, pelotes de laine...)
- Simon et Laëtitia Berthieux (créations en bois)
- Graça Oliveira (couturière)
- Anne Mangin (miel).

Tout ça dans une ambiance de bal guinguette.

À 21h30 un joli feu d'artifice a illuminé le ciel de Mizoën.

Pour terminer cette très belle journée Éric et Stéphane du restaurant des Ors nous ont fait danser jusqu'à 1 heure du matin dans une ambiance de folie!

Un grand merci à tous les participants, à nos employés des services techniques, à tous les bénévoles, l'AFRM, Les Rencontres du Jeudi, l'ACCA, notre bibliothécaire Éloïse, Eric et Stéphane qui ont animé la soirée et prêté leurs installations « Sons et Lumières », sans oublier Mamouche et José et, à vous tous qui êtes venus.





Vide grenier



Coco jardin



Graça



Francine



Simon et Laëtitia



Discussions à bâtons rompus !



L'AFRM à l'œuvre !



Légumes et bijoux pour Coco Jardin



Anne



Bertrand et Elodie



Coin repas



Piste prête !!!



Et c'est parti !!!

C'est grace à vous tous que cette journée fut belle !



Fort trafic sur Riftord !

CONSERVATION DU PATRIMOINE

AVANT / APRES, elle revit !!!



Panorama sur la vallée depuis le nouveau belvédère à l'entrée sud de Mizoën



Structure bois classe IV sur 15 Vis de fondation de 75cm et/ou 1m de long.

Et, bien entendu, un nouvel accès fait de 20 marches en chêne fixées par des fers de minimum 70cm dans le rocher.



Un accès pour le belvédère mais aussi pour le bivouac, l'église, l'auberge, la salle des fêtes, ...

Une nouvelle signalétique est en cours d'installation.



TRAVAUX AU REFUGE DES MOUTERRES

Nouvelle installation photovoltaïque prise en charge par ENEDIS et nouvel aménagement du bar.



TOILETTES à PARIZET

Enfin des toilettes à Parizet ... sèches soit, mais avec séparation des matières et compostage via des lombrics.

La Communauté de Communes de l'Oisans a pris en charge : l'investissement, l'installation, la maintenance et le nettoyage hebdomadaire (2 fois par semaine).

Nous espérons que le lieu sera, à terme, assaini et la nature protégée.

TRAVAUX AU REFUGE DES CLOTS

Réfection de l'Eco Musée pour le transformer en hébergement pour le gérant.

- Création et modifications d'ouvertures
- Reprise de la toiture avec fenêtre de toit
- Agencement intérieur : création d'une chambre
- Reprise de la fontaine
- Réparation de la cheminée du refuge



ET, D'AUTRES TRAVAUX DE CET ÉTÉ

DEPRESSAGE DES BANQUETTES RTM



Le plan d'aménagement de la forêt communale 2025-2054 réalisé par l'Office National de la Forêt prévoit des travaux forestiers pour le confortement des peuplements à fonction de protection contre les risques naturels. Les plantations RTM ont pour fonction de limiter les risques naturels pouvant concerner la route départementale

1091 et le GR50-54C. L'objectif de l'opération de dépressage est de mettre à distance des tiges en favorisant les dominantes et les plus vigoureuses. Suppression d'une à deux tiges tous les 5 ou 7 arbres. Coupe à 1,10 m de hauteur environ pour laisser un ancrage pour la neige (paravalanche) avec abattage en oblique pour amener la partie coupée sur la plateforme de la banquette. Façonnage correct du houppier et rangement des rémanents si nécessaire. L'intervention est plus intense en lisière (hors zone de crête) pour maintenir une perméabilité du peuplement au vent et favoriser une irrégularisation progressive.

L'état des pins à crochets sur les parcelles les plus basses est à suivre de près. Le remplacement de ces arbres devra être envisagé en cas de dépérissement massif et si le peuplement spontané n'est pas suffisamment installé et important pour remplir les rôles de stabilisation du terrain et de paravalanche

Les travaux ont été réalisés début septembre 2025 pour un coût total de 6.246€ TTC dont :

- Travaux pour 5.460€ TTC
- L'assistance technique de l'ONF pour 786€ TTC

Cette opération est financée à hauteur de 80% par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, soit une subvention de 4.996,96€. La commune autofinance 20% soit 1.249€ TTC..

RESTRUCTURATION DES BÂTIMENTS DES SERVICES TECHNIQUES

Dans la volonté de sortir du centre village les locaux techniques, les bâtiments de la Combe sont restructurés pour y accueillir les services techniques.

Le bâtiment menaçant ruine a été détruit et sera reconstruit en charpente bois pour accueillir garages, stockages et silo à sel. La structure bois sera supportée par une longrine elle-même supportée par 15 micropieux qui sont enfouis sur 10 à 15 m de profondeur.

Vu la quantité d'eau de ruissèlement trouvée pendant les forages, pas étonnant que le sol soit instable à cet endroit.

Le second bâtiment (ancienne fromagerie) accueillera quant à lui les locaux sociaux des agents (réfectoire, sanitaires, vestiaires) ainsi que l'atelier.

Les travaux ont commencé en août 2025 et devraient être achevés d'ici la fin de l'année.



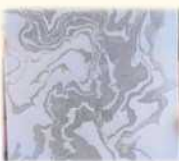
Parking Nord bientôt fini (+ 10 places)

PETITES BLAGUES DU MOMENT

- ⇒ Le plus dur dans un régime, c'est pas le début, c'est pas le milieu, c'est la faim !
- ⇒ Il y a plus de 30 ans, j'ai arrêté de faire du sport, sans patch, sans acupuncture, sans aide ... juste la volonté !



09 juillet : Après une lecture musicale mêlant des textes poétiques et chansons inspirées de l'univers aquatique, un atelier de marbrure japonaise est proposé. Les participants ont pratiqué la technique du suminagashi « encre flottante » et sont devenus pendant un instant les témoins poétiques de la rencontre entre l'art, l'eau et le paysage. Merci à la compagnie Les sept familles pour cet agréable après-midi artistique.



17 juillet : Ce conte musical racontant l'histoire de deux escargots, en quête de leur nouvelle coquille a enchanté petits et grands enfants. Certains ont même réalisé une création musicale avec les 2 comédiens du collectif Fusées à la fin de spectacle.



18 juillet : La vingtaine de personnes qui ont assisté à la conférence sur les astres de Gilbert VINCENT ont pu découvrir qu'une simple observation des levers des astres sur les reliefs pouvait nous faire comprendre les irrégularités du soleil et la précession des équinoxes par des expériences concrètes possibles à tous. Public attentif et échanges nombreux après la conférence.

25 juillet : Salle comble pour la conférence de Lionel ALBERTINO sur l'histoire du barrage du Chambon de 1918 à 2025. Pendant la semaine, l'exposition sur l'histoire du barrage proposée par l'association Freneytque a également satisfait de nombreux curieux.



13 août : Le vernissage de l'exposition de Jean-Noël MARTIN, peintre local, a accueilli une vingtaine de personnes venues découvrir ses toiles. A cette occasion, le maire a fait un discours élogieux sur l'artiste. De plus, les participants de l'atelier peinture acrylique du jeudi 14 août ont pu tester leur talent artistique et repartir avec leur création du moment.

16 août : Le spectacle « Les mots du Vénéon : l'odyssée de l'eau d'ici » animée par le duo Sophie MARTIN-HAUTINGUIRAUT et Maud MALLET-HENRY a réuni un public à l'écoute pour un voyage poétique et musical autour du thème de l'eau. L'atelier d'écriture de 11h00 à 12h30 a permis aussi aux 6 participants de jouer avec les mots repris dans le spectacle.



22 août : Passionné d'astronomie, Michel ROUX a présenté de manière ludique et participative les planètes, l'univers et le système solaire pour un voyage dans l'infiniment grand à un petit public reparti enchanté par cette séance d'initiation à l'astronomie. L'observation des étoiles de cette soirée a été reportée en raison du mauvais temps.



Un peu d'eau, un peu de soleil, un peu d'amour et... ça pousse !

Rendez-vous Mardi 11 novembre à 11H00



**VOUS VOYAGEZ
À L'ÉTRANGER ?
AYEZ LES BONS
RÉFLEXES SUR**
diplomatie.gouv.fr

1. CONSULTEZ LES

*Conseils
aux voyageurs*

2. INSCRIVEZ-VOUS SUR

fil d'Ariane
vos alertes voyage

AU SERVICE DE MILLIONS
DE VOYAGEURS CHAQUE ANNÉE



CONTACTS ET NUMEROS UTILES >>>

Mairie :	04 76 80 11 39	POLICE :	17
Mail :	mairie@mizoen.fr	POMPIERS :	18
Boîte à idées :	boiteaidee@mizoen.fr	SAMU :	15
WEB :	https://mizoen.fr/	ENFANT EN DANGER	119
Maire :	07 87 10 39 75	Trafic local :	https://www.itinisere.fr
Bibliothèque :	04 76 79 20 38	Carte de vigilance :	https://vigilance.gouv.fr
Ecole maternelle	04 76 80 26 26	Maintenance TNT (CCO) :	07 86 36 47 97

ETAT CIVIL 2025 >>>

Bienvenue

Gaston VIERNE-SCALZO né le 16 janvier 2025
Maxou BONNARD né le 20 janvier 2025

Tous nos vœux de bonheur

Elsa JOUANNY et Thibaut RAVEL mariés le 7 juin 2025
Mickaël MARTIN et Felipe LOPEZ MORENO mariés le 14 juin 2025

Ils nous ont quittés

Robert MICHEL décédé le 27 février 2025 à l'âge de 90 ans
Jacques GONON décédé le 12 juin 2025 à l'âge de 77 ans
Jeanine FAUST née VIEUX décédée le 15 juin 2025 à l'âge de 69 ans
Marcelle ROMERO née RANOU décédée le 12 août 2025 à l'âge de 90 ans

LA GAZETTE MIZOËNNETTE : Editée et imprimée sur papier recyclé par la Commune de Mizoën
Directeur Publication : Bernard MICHEL, Rédacteurs : Eloïse, Florence, Valérie
Crédit photos : Bernard, Eloïse, Florence, Lucas, Olivier, Valérie, YPMédias



Mizoën_38142



<https://www.facebook.com/Communedemizoen>

Ne pas jeter sur la voie publique